

LE TRAIT D'UNION

volume 50, numéro 08 octobre 2025



**Changement d'heure
2 novembre**

Avis public du résultat de l'élection p.7

Fermeture des services de Postes Canada p.12

POSTES
CANADA



CANADA
POST

Saint-Bruno-de-Kamouraska



**La meilleure
Boucherie en ville**

703, 4^e avenue Painchaud
La Pocatière

418 856-1163

Livraison gratuite à Saint-Bruno

Ovide Lévesque

*Votre conseiller automobile de
confiance du Groupe Olivier*

☎ 418-551-2532

✉ olevesque@groupeolivier.com

Avec un accès à plusieurs marques!



Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0
Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net
Pour consultation: www.stbrunokamouraska.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter une atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal Saint-Bruno

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée : 20 octobre 2025



Conseil d'administration

Présidente :	Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente :	Micheline Dionne 492-5281
Trésorière :	Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire :	Claudette Rivard 492-1612
Directrice :	Maryse Bernier 418-308-0762

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Guylaine Saint-Pierre	Constance Gagné
Micheline Dionne	Pascale Pelletier Ouellet
Maryse Bernier	Valéry Lavoie
Habitations Saint-Bruno	APHK
Atelier Mon Choix	Roger Mailloux
Fabrique Saint-Bruno	Ghislaine Gagné
Claudette Rivard	Victor Thériault
Réjean Joseph	

Sommaire :

Page 3 : Chronique éditoriale
Page 4-5-6 : Municipalité de Saint-Bruno
Page 5 : Clin d'oeil municipal - Biblio
Page 7 : Avis public d'élection - Spectacle Jukebox
Page 8 : Chronique culinaire - Recensement
Page 9 : Fabrique
Page 10 : Concours de panache - Paniers de Noël
Page 11 : Inscription paniers de Noël
Page 12 : Fermeture Postes Canada - Les Habitations
Page 13 : Un village et ses rivières
Page 14 : Mot de votre agente de développement
Page 15 : Je collationne - Club Lions
Page 16 : APHK - Éducaloi " Le testament " -
Ateliers Mon Choix
Page 17 : Heures d'ouverture
Page 18-19 : Commanditaires
Page 20 : Calendrier des activités



Vandalisme à l'église

OU

Les retombées positives d'un événement malheureux

Le 12 mai dernier, trois individus se sont introduits par effraction dans l'église de notre village et y ont commis des actes de vandalisme. La même chose s'est produite à Saint-Gabriel, où ils s'en sont pris non seulement à l'église, mais aussi au garage et au charnier. Dans quel but ? L'histoire ne le dit pas. Ils ont été arrêtés et devront répondre de leurs actes.

Cet événement aurait pu nous déprimer, nous faire perdre nos illusions en ce qui concerne l'être humain et sa capacité de respecter notre patrimoine. Heureusement, les choses se sont passées autrement.



Le lendemain de l'incident, découvrant sur le plancher de l'église une magnifique sculpture en bois éclatée en plus de cinquante morceaux, M. Roger Lavoie, président du conseil de fabrique, s'est empressé de réunir les pièces dans une boîte, incapable de se résigner à jeter aux poubelles une œuvre qui semblait pourtant irréparable.

Comme on lance une bouteille à la mer, Roger a fait un appel à tous dans le Trait d'union, espérant trouver quelqu'un qui saurait recoller les morceaux. Contre toute attente, des bénévoles se sont proposés pour restaurer la sculpture.

Il s'est alors produit un phénomène inattendu. Une vague s'est levée, portant jusqu'à l'église d'autres bénévoles, qui ont reconstruit les perrons de bois, restauré une magnifique lampe du sanctuaire, poursuivi la coloration des vitraux, et j'en passe.

Quant à la sculpture endommagée – une seule pièce de bois de 11 pieds de long sur 18 pouces de large représentant un livre de partitions musicales entouré d'instruments de musique – elle a retrouvé son état initial à la suite de travaux étalés sur deux mois, dans la sacristie de l'église. Il a fallu retrouver la place des pièces, si petites soient-elles, les coller et les solidifier avec des vis à certains endroits, combler les vides à la pâte de bois, poncer, puis repeindre l'ensemble en blanc et or.



L'œuvre a été raccrochée, puis dévoilée au public le samedi 20 septembre, à l'occasion du spectacle-bénéfice du groupe Les années Juke-Box, présenté à l'église.

« Au fur et à mesure de la reconstruction de l'œuvre, j'ai pris la mesure de sa complexité et du talent de l'artiste qui l'a réalisée, artiste inconnu mais dont je me suis senti de plus en plus proche. C'est ce qui m'a motivé à faire en sorte que cette magnifique sculpture appartenant au patrimoine culturel et religieux de Saint-Bruno-de-Kamouraska retrouve sa place et rayonne dans l'église. » –

Bernard, bénévole chargé de l'équipe de restauration

Voilà une histoire aux retombées positives : des villageois qui se rassemblent pour préserver notre patrimoine, les biens que nos ancêtres ont acquis ou construits de haute lutte, puis qu'ils nous ont légués.

En s'introduisant dans notre église armés d'une barre à clous, les vandales ne se doutaient certainement pas que leur crime aurait des effets bénéfiques et rassembleurs.

Guylaine Saint-Pierre



Rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska 2024

Chères citoyennes et chers citoyens de Saint-Bruno-de-Kamouraska,

À titre de maire et conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de vous soumettre le rapport des faits saillants du rapport financier de l'année 2024 de la Municipalité.

RAPPORT FINANCIER 2024

Le rapport financier 2024 a été déposé lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 par la firme Mallette S.E.N.C.R.L.

Revenus de fonctionnement et d'investissement	1 388 936 \$
Charges	1 567 280 \$
Résultats avant affectation	(178 344) \$
Revenus d'investissement	43 042 \$
Amortissement	387 304 \$
Remboursement dette à long terme	106 417 \$
Affectations	16 424 \$

**Excédent (déficit) de fonctionnement de
l'exercice à des fins fiscales 43 077 \$**

Excédent accumulé

Excédent fonctionnement non affecté	97 343 \$
Excédent fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	353 588 \$

REALISATIONS 2024

- Amélioration du réseau routier
- Embauche d'une agente de développement
- Embauche d'une nouvelle directrice générale
- Camp de jour – 15 inscriptions
- Mise à niveau des infrastructures municipales
- Élections partielles, maire et conseiller (1)

ORIENTATIONS GÉNÉRALES PRÉVUES POUR 2025

- Amélioration du réseau routier

- Mise à niveau des infrastructures municipales
- Politique MADA
- Appuyer les comités municipaux et autres comités de notre municipalité
- Activités culturelles et loisirs divers
- Assurer la continuité du camp de jour
- Visibilité et développement de la Municipalité

Votre Conseil municipal

Je ne voudrais pas passer sous silence l'excellent travail et dévouement des membres de votre Conseil municipal.

Voici un résumé de leurs actions :

Conseils ordinaires : 12

Conseils extraordinaires : 9

Rencontres de travail : 12

Comités sur lesquels un ou des membres du Conseil sont présents :

- Régie intermunicipale en gestion des matières résiduelles du Kamouraska
- Conseil d'administration des Habitations Saint-Bruno
- Comité consultatif en urbanisme
- Projet mycologie
- Réseau-biblio
- Comité des Loisirs
- Service intermunicipal de sécurité incendie

CONCLUSION

Le conseil municipal vous invite à assister aux séances mensuelles ou de prendre connaissance des procès-verbaux sur le site internet de la Municipalité afin de connaître les orientations et objectifs de la Municipalité.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Gilles Plourde, maire

maire@stbrunokamouraska.ca 418 492-2612



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité
Saint-Bruno-de-Kamouraska

RÔLE TRIENNAL 1^{RE} ANNÉE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Pascale Pelletier Ouellet, directrice générale, greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska pour les années 2026, 2027 et 2028, est déposé au bureau de la directrice générale, greffière-trésorière, sis au 321, rue de l'Église, bureau 1, Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0, en date du 18 septembre 2025 ;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau ;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2026 ;

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

- Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2°, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée Demande de révision du rôle d'évaluation foncière. Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Kamouraska ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC de Kamouraska et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale ;
- être déposée à la MRC de Kamouraska sise au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 18^e jour du mois de septembre de l'an 2025.

Pascale Pelletier Ouellet
Directrice générale et greffière-trésorière

Clin d'œil municipal

Résumé séance du 8 septembre :

- Embauche de M. Eric Tétrault aux travaux publics.
- Demande de projet (subvention) pour une surface multisport extérieure en collaboration avec le Comité des 50 ans et plus. À suivre.
- Installation du projecteur à la salle communautaire.
- Identification des chemins non entretenus par la Municipalité durant la saison hivernale.
- Rappel d'utilisation du bac brun (compost) : diminution des coûts comparativement aux déchets qui sont plus coûteux.
- Prochain conseil municipal exceptionnellement jeudi le 2 octobre 2025

Pour l'intégralité des procès-verbaux, veuillez consulter le site internet de la Municipalité : www.stbrunokamouraska.ca

Maryse Bernier
Pour Le Trait d'Union



Biblio

Dans le cadre du camp de jour, nos jeunes ont pu participer au Club de lecture du réseau biblio. Un prix de participation a été tiré au hasard parmi les participants.

Alex Côté, 5 ans s'est mérité un beau livre de lecture.

Félicitations!

Ghislaine Gagné
Pour la bibliothèque

Un automne bien rempli!

UN NOUVEAU MEMBRE DANS L'ÉQUIPE ET UN RETOUR ATTENDU

Vous avez peut-être déjà croisé notre nouveau responsable des travaux publics, monsieur Éric Tetreault. Il a joint l'équipe municipale le 2 septembre dernier. Fort de son expérience au ministère des Transports, de sa rigueur, de son efficacité et de son sens de l'humour, c'est un plaisir de l'accueillir parmi nous! N'hésitez pas à le saluer et à le contacter au 581 985-2612 ou à travauxpublics@stbrunokamouraska.ca.

Je ne pourrais passer sous silence le retour de notre agente de développement, madame Valéry Lavoie. Plusieurs attendaient son retour avec impatience pour la reprise des cours ou encore le développement de leurs projets! Nous sommes très heureux de la retrouver! Bon retour parmi nous, Valéry! Pour la joindre 418 492-2612, poste 221 ou developpement@stbrunokamouraska.ca.

ÉLECTION MUNICIPALE 2025

Jour du scrutin :

dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation :

dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 20 octobre 2025 à votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

Vous pouvez joindre la présidente ou secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection : Pascale Pelletier Ouellet,
dg@stbrunokamouraska.ca

Secrétaire d'élection : Kim Martin,
info@stbrunokamouraska.ca

UNE NOUVEAUTÉ POUR L'OUVERTURE DES CHEMINS NON ENTRETENUS DURANT L'HIVER

Le conseil municipal a récemment adopté la résolution 2025-09-175 afin d'identifier quels chemins ne sont pas entretenus par la Municipalité durant la saison hivernale. Cette démarche vise à mieux informer la population, à assurer la sécurité de tous et à encadrer les initiatives citoyennes de déneigement.

Voici la liste des chemins identifiés comme « non entretenus par la Municipalité durant la saison hivernale » :

- Route Moreau sud (3,2 km)
- Route Rivard sud (2,7 km)
- Route Rivière-Manie (à partir du pont de la Rivière-du-Loup) (1,2 km)
- Rang 5 ouest (3,3 km)
- Chemin Guérette (à l'est du pont) (3,4 km)
- Rang 5 Est (à partir du 525, rang 5 est) (2 km)
- Chemin des Platins (2,5 km)
- Chemin de la Rivière (2,7 km)
- Traverse des Meuniers (6,4 km)
- Chemin de la Souche (3,6 km)
- Chemin la Pointe (2,5 km)

Une signalisation sera installée à l'entrée de chacun de ces chemins pour indiquer leur statut hivernal.

Vous souhaitez déneiger vous-même un chemin?

C'est possible! Mais il y a quelques étapes à suivre :

1. Remplir le formulaire disponible au bureau municipal pour indiquer votre intention de procéder au déneigement.
2. Fournir une preuve d'assurance responsabilité civile :
 - Pour les chemins publics, une assurance de responsabilité civile d'au moins 2 000 000 \$ est obligatoire.
 - Pour les chemins privés, la Municipalité recommande fortement d'avoir une assurance appropriée et d'en fournir la preuve.

En terminant, n'hésitez pas à communiquer avec votre équipe municipale pour toute question ou commentaire, c'est toujours un plaisir de vous accompagner!

Au plaisir de croiser votre chemin!

Pascale Pelletier Ouellet, 418 492-2612, poste 205
dg@stbrunokamouraska.ca

AVIS PUBLIC du résultat de l'élection

Municipalité	Date du scrutin
Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska	2025 11 02
	Année Mois Jour

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection,

Pascale Pelletier Ouellet

Prénom Nom

présidente ou président d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC**, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Poste	District, quartier ou poste (nom ou numéro)	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire(sse)			Gilles Plourde
Conseiller(-ère)	1		Julien Galarneau Allaire
Conseiller(-ère)	2		Martin Landry
Conseiller(-ère)	3		Véronique Caron
Conseiller(-ère)	4		Enrico Frève
Conseiller(-ère)	5		Julie Nadeau
Conseiller(-ère)	6		Marie-Josée Caron
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			

SIGNATURE

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska le 2025-10-03

Municipalité Année Mois Jour

(Signature)

Présidente ou président d'élection

SM-66-VF (21-02)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 260

Spectacle Rétro "Les Années Jukebox"

Quelques centaines de personnes de notre municipalité et d'ailleurs, dont M. Mathieu Rivest, député de la Côte-du-Sud, ont répondu présent à l'invitation du comité de la Fabrique de Saint-Bruno au spectacle Rétro "Les Années Jukebox" tenu à notre église samedi le 20 septembre dernier.



Crédit photo : Bernard Renoult

La prestation offerte par le groupe de musique rimouskois, composé de dix chanteurs et musiciens, fut haute en couleurs et en émotions. Le groupe musical spécialisé dans la musique rétro a su charmer l'audience avec des classiques des années 50 à 70 et ce, en passant par Elvis Presley, les Beatles, Mike Brant, Michelle Thor, Édith Piaf, Ginette Reno, Gilles Girard et bien d'autres. Il y en avait pour tous les goûts !



Crédit photo : Bernard Renoult

Que dire des chanteurs aux voix puissantes et justes et des musiciens talentueux qui les accompagnaient. Dynamisme, énergie, ambiance étaient au rendez-vous. Le tout a captivé l'audience.

Le spectacle était divisé en plusieurs volets, chacun de ceux-ci se voulait immersif et rempli de petites anecdotes donnant une saveur particulière au spectacle qui a su plaire aux jeunes et aux moins jeunes. En effet, par la diversité des styles et des époques, leur musique a su rassembler les générations.

Le journal "Le Trait d'Union" tient à féliciter le comité organisateur pour cet événement qui soutient le volet culturel de notre communauté et vous dit à la prochaine pour un autre rendez-vous !

Claudette Rivard pour le journal "Le Trait d'Union".

Chronique culinaire

Les plats les plus simples qui contiennent peu d'ingrédients, judicieusement choisis, sont souvent mes préférés. (Source Recevoir avec Marie-Josée Taillefer)

Pâte crémeuse à la courge

Portion : 6, préparation : 25 minutes, cuisson : 45 minutes, température du four : gril

30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
1 oignon haché
3 gousses d'ail hachées
420 g (3 tasses) de courge Butternut, en dés
30 ml (2 c. à soupe) de moutarde en poudre
625 ml (2 1/2 tasses) de lait
45 ml (3 c. à soupe) de levure alimentaire
125 ml (1/2 tasse) de parmesan frais, râpé
1 l (4 tasses) de cheddar fort orange, râpé
340 g (3/4 lb) de pâtes courtes, cuites al denté
Sel et poivre du moulin

Préparation

- Préchauffer le four

- Dans une casserole chauffée à feu moyen, faire suer l'oignon et l'ail dans l'huile pendant 10 minutes. Ajouter la courge, la moutarde en poudre et le lait. Saler et poivrer. Porter à ébullition, couvrir et faire cuire 30 minutes.

1. A l'aide du mélangeur à main, broyer jusqu'à l'obtention d'une texture lisse. Réduire le feu à doux. Ajouter la levure alimentaire, le parmesan et 2/3 du cheddar. Mélanger jusqu'à l'obtention d'une texture très crémeuse.
2. Incorporer les pâtes et transférer dans un plat de cuisson. Parsemer du reste du cheddar et faire cuire au centre du four quelques minutes. (Broil)

Coupes de fruits étagées, sauce au porto et chocolat

1 mangue, 4 kiwis, 12 à 15 fraises
45 ml (3 c. à soupe) de Porto
125 g de chocolat noir 70% coupé en morceaux
30 ml (2 c. à soupe) de sucre

Préparation :

1. Couper chacun des fruits en dés
2. Répartir les fruits dans quatre coupes à dessert en formant des étages. Presser légèrement entre chacun des étages. Réserver au frais.

3. Dans une casserole, porter à ébullition le porto. Ajouter le chocolat et le sucre. Remuer avec une cuillère en bois jusqu'à ce que le chocolat soit fondu.
4. Au moment de servir, napper chacune des portions de sauce ou servir la sauce à part.

Source : Magasine de la cuisine simple et rapide

Micheline Dionne

FM-244-26

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DU RECENSEMENT DE 2026!

Des postes sont offerts partout au Canada

Ne manquez pas cette occasion qui s'offre à vous de participer à un projet national de grande envergure. Un emploi à Statistique Canada vous permettra d'élargir vos compétences et d'acquérir une expérience professionnelle utile sur le marché du travail.

Quels types d'emplois sont offerts?

Il y a une grande variété d'emplois au recensement, à des niveaux différents et pour des compétences diverses. Les contrats varient en termes de date de début et de durée, commençant entre septembre 2025 et avril 2026.

Statistique Canada embauche

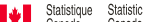
- des commis et commises au recrutement, à la paie et aux voyages, ainsi que des adjoints administratifs et adjointes administratives (niveau **CR-04**);
- des superviseurs et superviseuses de centre d'appels (niveau **CR-05**);
- des coordonnateurs et coordonnatrices du recrutement (niveau **AS-03**);
- des chargés et chargées des opérations sur le terrain (niveau **AS-03**).

**Vous pouvez faire une différence dans
votre collectivité : postulez dès aujourd'hui!**



Quand puis-je postuler? Faites-le dès maintenant!

Consultez la page canada.ca/emploisGC pour voir les postes offerts.



Place de l'Église

Un mariage célébré dans notre belle église

Samedi, le 2 août dernier a eu lieu le mariage de madame Jacinthe Dionne, originaire de St-Bruno et monsieur Alain Thériault, de Mont-Carmel.



À vos prières

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 29 août 2025, est décédé à l'âge de 85 ans et 8 mois **M. François Dionne**, époux de feu Mme Louiselle Landry; fils de feu Mme Laure Plourde et de feu M. Henri Dionne.

Messe collective

Pour ceux qui voudraient participer à une messe collective, elle aura lieu le dimanche 2 novembre prochain. Bien vouloir faire parvenir vos intentions ainsi que votre contribution volontaire au 321, rue de l'Église ou les remettre à Roger Lavoie ou à une marguillière avant le 14 octobre 2025.

Octobre, mois de la capitation

Opération capitation à prévoir en octobre! Une lettre vous sera expédiée dans laquelle vous aurez le formulaire ainsi qu'une enveloppe préadressée à la Fabrique. Il vous sera aussi possible de la remettre aux marguillères lors de leur tournée porte-à-porte.

Merci pour votre contribution!

Vente de garage

Vous avez des objets dont vous voulez vous départir ?
La Fabrique les récupère et les vendra lors d'une vente de garage à l'automne.

Contactez Roger Lavoie
au 418-492-6702 ou un
marguillier qui pourra les
récupérer chez vous.



MESSES Mois d'octobre



Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	5	Lucille Briand, Roland Lévesque, Marie-Ange Michaud et Charles Eugène Pelletier	Francine Pelletier
Dimanche 11 h	19	Messe anniversaire Gisèle Pelletier	Sa fille Sylvie Tardif

* 5 octobre: messe célébrée par
Mgr Pierre Gaudeault

Informations diverses

Lot au cimetière et préarrangements funéraires :

Pour ceux qui aimeraient acquitter l'entretien de leur lot au cimetière ou faire l'achat d'un lot ainsi que ceux qui aimeraient prépayer leurs funérailles à l'église, une date sera déterminée dans le prochain feuillet paroissial pour des rencontres à ce sujet.

Entretien de notre patrimoine : Les clochers nouvellement éclairés ainsi que les galeries sur les côtés redonnent un air de jeunesse à notre église. D'autres améliorations sont en cours : réfection de la sculpture au jubé, lampe du sanctuaire, sacré-cœur extérieur, coupes d'arbres morts, peinture des vitraux intérieurs au jubé ainsi qu'à la sacristie, étude acoustique, etc. Merci à ceux qui s'impliquent dans notre patrimoine!

Pétanque

C'est mardi le 23 septembre dernier que se terminait notre saison de pétanque dans la presque noirceur. Nous avons eu beaucoup de plaisir tout au long de l'été, et ce, dans une ambiance de franche camaraderie.

Je tiens à remercier tous ceux qui y ont participé et à l'an prochain pour une autre saison.

Victor Thériault

Concours de panache 8^e édition

Suite aux succès obtenus depuis ses débuts, le conseil d'administration du journal «Le Trait d'Union» reconduit le concours pour une 8^e édition.

L'ouverture de la chasse pour la zone 02 débutera le 27 septembre 2025 prochain. Chasseurs de Saint-Bruno avez-vous tué! Si oui, faites-nous parvenir votre prise.

Attention!

Règlement pour être éligible :

Le chasseur doit être résident de Saint-Bruno.

Pour les groupes : au moins l'un des participants doit être résident de Saint-Bruno.



Il suffit de prendre une photo du panache avec un ou des chasseurs et envoyé le tout en indiquant leur nom et coordonnées à **trdunion@globetrotter.net**, avec la mesure du panache.

Toutes les photos reçues seront publiées lorsque la chasse sera terminée. Des prix de 50 \$ seront attribués au plus gros panache original et chevreuil. Aussi deux (2) prix de participations d'une valeur de 25 \$ (un pour l'original et un pour le chevreuil) seront tirés au sort parmi les participants de chacune des catégories.

Nous attendons vos photos avec impatience.

L'équipe du journal

Paniers de Noël 2025

D'ici quelques semaines nous tournerons la dernière page de notre calendrier 2025. Et oui, nous fêterons Noël. Des bénévoles de Saint-Bruno ont à cœur de travailler généreusement en collaboration avec Moisson Kamouraska, pour offrir aux familles et individus qui en ont besoin des Paniers de Noël.

Le comité doit recevoir les informations suivantes :

- Votre nom, prénom, et votre âge
- Le nom et prénom du conjoint et son âge (s'il y a lieu)
- Le nombre d'enfants dont vous avez la garde, leur nom et leur âge respectif (s'il y a lieu)
- Vous devez préciser si vous êtes propriétaire, locataire ou autre
- Votre numéro de téléphone et adresse
- Votre avis de cotisation (impôt)



Votre demande doit parvenir à l'adresse suivante :

Paniers de Noël 2025
435, rang 4 ouest
Saint Bruno de Kamouraska
G0L2M0

Certes, ces informations fournies peuvent vous paraître exigeantes, mais nous avons, nous aussi des comptes à rendre. Vous devez faire parvenir votre demande avant le 20 novembre 2025.

Les personnes concernées seront informées de la date de distribution. De plus, il importe de respecter l'heure de réception attribuée pour les Paniers.

Merci de votre collaboration,

Le comité d'entraide de Saint-Bruno par : Roger Mailloux

* Voir fiche d'inscription page suivante.

Fiche d'inscription Panier Noël

Merci de transmettre ce formulaire rempli et signé au plus tard le 20 novembre 2025.
Sinon cette demande ne sera pas prise en considération.
Contactez M. Roger Mailloux lorsque celui-ci sera rempli au 418-492-5942

Nom du bénéficiaire :	Prénom :	Âge :
Adresse :		
Ville :		Code postal :
Téléphone :		
Nom et prénom des autres personnes :	Date de naissance :	Lien :
1-		
2-		
3-		
4-		
Revenus		
Aide sociale :	Pension :	
Chômage / CSST :	Autres:	
Prêts et bourses :	Total :	
Avez-vous de l'aide alimentaire d'autres organismes du milieu ? oui () non ()		
Situation COVID-19		
Avez-vous vécu un changement de situation en lien avec la COVID ? Pouvez-vous expliquer? (Perte d'emploi, diminution des heures de travail, autre)		
Avez-vous des allergies, intolérances à des aliments? (Pas des préférences)		
Avez-vous des commentaires sur les paniers des années précédentes?		
Par cette signature, je confirme que les renseignements fournis sont exacts.		
Signature :	Date :	

Vivre en situation de pauvreté,
ça peut arriver à tout le monde,
personne n'est à l'abri.

Fermeture des produits et services à notre bureau de poste

Comme vous le savez sans doute, les produits et services postaux ne sont plus offerts au bureau de poste de Saint-Bruno depuis le 12 septembre dernier. Cependant, vous aurez quand même accès à votre boîte postale comme auparavant. La poste rurale sera livrée comme à l'habitude. Voici quelques informations supplémentaires que la municipalité nous a fait parvenir.

Avis important – Bureau de poste



Pour les citoyens du village dont le casier postal est à la salle municipale :

- Votre casier reste le même.
- Les gros colis seront déposés dans les casiers de plus grande dimension. Une clé sera laissée dans votre casier.
- Si aucun casier n'est disponible, le facteur viendra livrer directement à votre domicile ou vous devrez aller le chercher au bureau de poste de Saint-Philippe-de-Néri.



Pour les autres citoyens :

- Si le facteur ne peut pas laisser votre colis devant votre porte, vous devrez le récupérer au **bureau de poste de Saint-Philippe-de-Néri**.



Pour vos besoins en timbres et envois postaux :

- Des timbres seront en vente au bureau municipal.
- La boîte postale de Postes Canada située à la salle municipale restera en place pour l'envoi ou le retour de vos colis.



Merci de votre compréhension.

Suite à cette fermeture, je me suis permis une petite réflexion!

Dévitilisation de notre village

La dévitilisation d'un village ne survient pas brusquement. Elle s'installe insidieusement, au fil des décennies. Cela commence souvent par le départ des jeunes, attirés par les promesses de la ville : études, travail, vie culturelle. Puis viennent les fermetures de services publics : la poste, l'école.

Les causes sont multiples : la centralisation des services, la mécanisation de l'agriculture, la disparition des petits commerces, le manque de transports.

En mars 2024, nous perdions notre dépanneur et notre poste à essence, maintenant c'est la perte de nos services postaux. Quel sera le prochain, notre école?

Habituellement je dis bien, la dévitilisation d'un village s'exprime par l'exode de la population vers les grands centres, mais ici à Saint-Bruno, depuis quelques années on assiste d'après moi à l'un des plus grands engouements pour notre village, jamais on a vu autant de constructions nouvelles s'y installer, signe que notre village n'est pas en déclin. Avec ce constant peut-on dire que notre village se dévitilise? Je crois plutôt que notre village est devenu un dortoir, parce que même si nous perdons nos services, c'est un endroit où il fait bon y vivre, pour nos grands espaces, notre nature, notre tranquillité et bien d'autres.

Notre village ne fait pas exception, toutes les petites municipalités perdent ou ont perdu leur service de proximité.

C'est à nous de le garder vivant!

Constance Gagné

LES HABITATIONS SAINT-BRUNO
Résidence pour personnes âgées autonomes
321, rue de l'Église, Saint-Bruno de Kamouraska
www.habitationssaintbruno.ca

À LOUER

Logement 3½

- Service de 2 repas par jour
- Balcon, stationnement, câble, électricité
- Accessible au programme Allocation-logement

Pour informations, communiquez
au 418 308-0838

Venez nous visiter !

Un village et ses rivières à Saint-Bruno-de-Kamouraska

C'est le 8 septembre dernier qu'Obakir (Organisme de bassins versants de Kamouraska L'Islet et Rivière-du-Loup) procédait à l'occasion du Mois de l'eau à l'inauguration d'un parcours afin de découvrir les rivières de Saint-Bruno et leurs deux bassins versants.



Mesdames Pascale Pelletier Ouellet, directrice générale de la municipalité, Julie Nadeau, mairesse suppléante et Antoine Plourde-Rouleau d'Obakir ont procédé à la coupure du ruban à l'entrée du sentier qui vous permettra d'avoir accès aux panneaux d'interprétation. Plusieurs citoyens, élus et étaient présents ainsi que ceux qui ont participé à l'élaboration de ce projet.

Les panneaux disposés le long du sentier, sur les rives de la rivière de la Bouteillerie, abordent également d'autres

thèmes, tels l'histoire du village, les services écologiques rendus par les cours d'eau, la diversité des écosystèmes fluviaux, les enjeux de l'eau et la gestion intégrée de la ressource par les organismes de bassins versants.

Se demander d'où part une rivière, quel chemin elle emprunte, quels sont ses affluents et quels animaux fréquentent ses rives, c'est découvrir tout un monde aux ramifications multiples. », souligne Antoine Plourde-Rouleau, directeur général d'OBAKIR.

Le nouveau parcours mis en place est une invitation aux gens du coin et à ceux de passage à venir découvrir ou redécouvrir notre beau village, ses 6 rivières, ses 2 lacs et ses nombreux ruisseaux qui coulent sur notre territoire.

Merci à la municipalité d'avoir acceptée de participer à ce projet et aux Habitations Saint-Bruno d'avoir permis que ces panneaux soient installés sur leur sentier.

Nous vous invitons donc à venir parcourir ces panneaux d'interprétation afin d'en apprendre davantage sur les cours d'eau qui sillonnent notre beau village.

Afin de vous mettre l'eau à la bouche, voici un exemple de panneaux que vous trouverez sur le sentier.

Constance Gagné, pour le Trait d'Union

UN VILLAGE ET SES RIVIÈRES

C'est aussi l'un des rares villages du Kamouraska sur le territoire duquel se trouvent des lacs, soit les lacs Lapointe et aux Loutres.

À Saint-Bruno-de-Kamouraska, l'eau est partout. Elle traverse les champs et les forêts, se glisse sous les ponts, murmure dans les sous-bois, épouse le parcours des routes ou dévale avec fracas les chutes gonflées par la crue printanière. Ici, les rivières dessinent le paysage qui se métamorphose au gré des saisons.

Partir à la rencontre des rivières de Saint-Bruno-de-Kamouraska, c'est découvrir tout un monde aux ramifications insoupçonnées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Québec compte 4 500 rivières et 500 000 lacs. La province possède 3 % de l'eau douce renouvelable de la Terre. Une petite partie de cette richesse se trouve ici, à Saint-Bruno-de-Kamouraska !

Saint-Bruno-de-Kamouraska est un pays de rivières.

Six rivières et de nombreux ruisseaux coulent sur son territoire.

Rivière du Loup

Photo: Mariette Dubé

Rivière Saint-Denis

Photo: Manon Ouellet

Rivière Kamouraska

Photo: Manon Ouellet

« Une fois franchie la jolie place de l'église, s'ouvre à la découverte un vaste territoire agro-forestier parsemé de tant de cours d'eau qu'on a peine à compter les ponts qui les enjambent.

À vous d'en estimer le nombre.

La rivière Manie se jette ici dans la rivière du Loup, qui coule ensuite vers l'est dans une belle vallée jusqu'à trouver sa sortie dans la ville du même nom.»

Extrait de : Carnets de Kamouraska par Paul-Louis Martin et Anne Michaud Les Heures Bleues

Cette initiative est prévue dans la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO DE-KAMOURASKA

Obakir

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DE KAMOURASKA L'ISLET ET RIVIÈRE DU LOUP

Mois de l'eau 2023

Québec

Retour de votre agente de développement et activités à venir à Saint-Bruno-de-Kamouraska

C'est avec grand plaisir que je vous informe de mon retour à mon poste d'agente de développement à la Municipalité de Saint Bruno de Kamouraska, après une période d'arrêt de travail. Je suis heureuse de reprendre mes fonctions et de pouvoir à nouveau travailler au développement et à l'animation de notre belle communauté.

Je demeure disponible pour répondre à vos questions, recevoir vos idées ou vous accompagner dans vos projets. N'hésitez pas à communiquer avec moi au 418 492-2612, poste 221, ou par courriel à developpement@stbrunodekamouraska.ca.

Voici maintenant quelques nouvelles et activités à venir qui pourraient vous intéresser

Cours de Zumba avec Sue-Hellen

Les cours de Zumba ont repris le 30 septembre et se poursuivront jusqu'au 2 décembre. Offerts à toutes et à tous, ces cours se déroulent dans une ambiance énergique et conviviale, au coût de 13 \$ par séance, vous pouvez intégrer à tout moment. Une belle occasion de bouger tout en s'amusant!

Inauguration des nouvelles installations sportives

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'inauguration officielle de notre projet de mise à niveau des installations sportives, qui se tiendra le 15 octobre à 13 h au petit centre des loisirs au 153-A, route de l'église. Venez découvrir les améliorations apportées et célébrer avec nous cette belle avancée pour notre municipalité.

Pickleball du mercredi

Le pickleball est de retour chaque mercredi de 13 h à 20 h dans la salle communautaire. Pour y participer, il suffit de réserver votre plage horaire via la plateforme Balle Jaune, sous le nom Saint-Bruno-de-Kamouraska. Un sport amusant, accessible à tous les niveaux!

Marché de Noël – Appel aux exposants

Le Marché de Noël aura lieu le 30 novembre prochain. Nous sommes à la recherche d'exposants intéressés à participer à cette journée festive. Le coût est de 15 \$ par table, un montant qui sera remis pour soutenir les paniers de Noël de la municipalité. Pour réserver votre place, veuillez me contacter rapidement.

Je me réjouis à l'idée de vous retrouver au fil de ces activités et de travailler à vos côtés pour faire rayonner Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Au plaisir de vous rencontrer ou de collaborer avec vous très bientôt!

Valéry Lavoie
Agente de développement
Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska

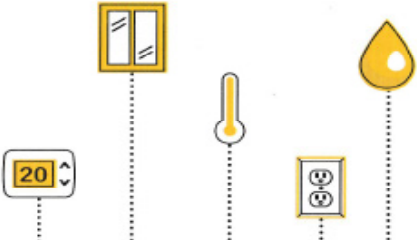


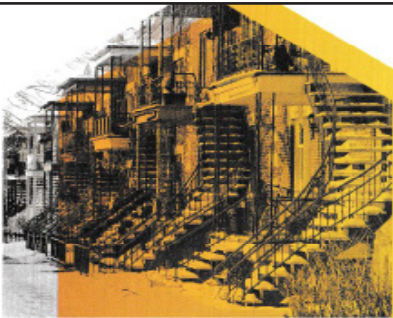
Québec.ca/Éconologis
1 866 266-0008



Le cadre normatif du programme prévaut sur ce dépliant.
Organisme autorisé à offrir le service :

Expertbâtiment
1 844 303-7333





Des solutions gratuites
pour améliorer votre confort



Pour l'année scolaire 2025-2026, l'équipe bénévole de **JE COLLATIONNE** est très heureuse d'annoncer le déploiement de son programme de collations gratuites à plus de 600 élèves chaque jour dans sept écoles primaires sur le territoire. C'est ensemble que nous contribuons à unir nos forces en communauté afin de faire rayonner le développement académique et social de nos enfants dans leur milieu scolaire devenu plus inclusif, rassurant et bonifiant les dispositions aux apprentissages.

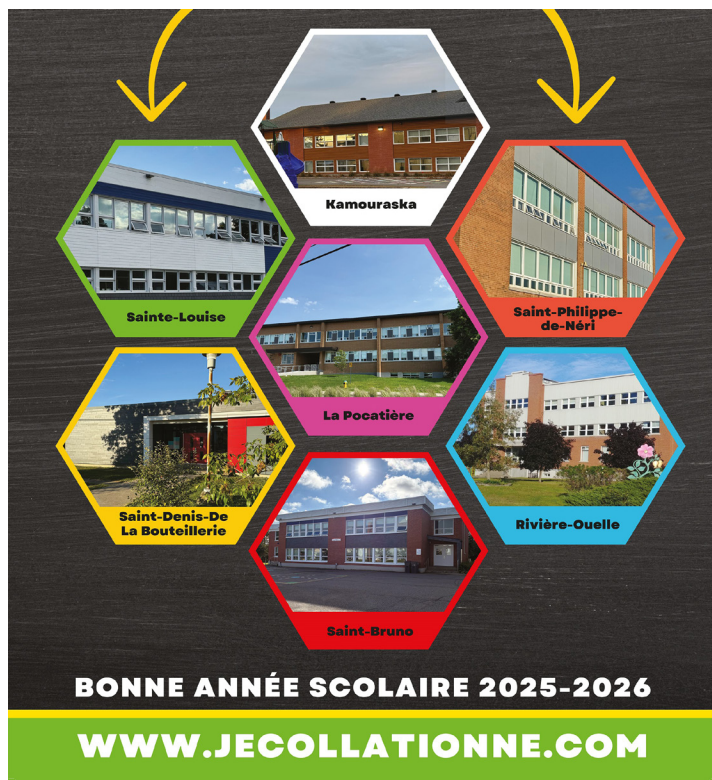
Grâce à la précieuse contribution de partenaires financiers, de donateurs et de la vente des billets du spectacle-bénéfice de mai dernier, **JE COLLATIONNE**, OBNL dans le pur bénévolat, augmente l'offre de collations à plus d'enfants possibles d'année en année.

Nous avons commencé en septembre 2023 à desservir 48 élèves et maintenant, dans notre troisième année de parcours, nous rejoignons plus de 600 enfants du primaire. C'est conjointement avec l'aide des mairies, de multiples partenaires et de la collectivité que nous réussissons à offrir ces temps de sourires communicatifs pour tous les enfants qui partagent de saines collations à l'école, chaque jour. Une action à longue portée pour l'épanouissement de nos futurs décideurs. Et, les enfants savent naturellement vivre le bonheur du moment présent et les collations partagées en classe renchérissent cette belle valeur humaine d'un ventre plein pour un développement sain!

Merci du fond du cœur aux généreuses personnes qui joignent la mission de **JE COLLATIONNE**.

Consulter le site web au www.jecollationne.com ou le Facebook pour en connaître plus sur les activités de **JE COLLATIONNE**.

Source : **JE COLLATIONNE**



Club Lions St Pascal

Le Club Lions de St-Pascal relance le concours affiche de la Paix sous la responsabilité du Lion Martine Lévesque.

Ce concours offre la possibilité aux enfants de 11 à 13 ans de partager à travers l'art ce que la paix signifie pour eux.

Sous le thème * Ensemble et unis * les élèves des écoles de St-Pascal, St-Bruno, Kamouraska et Ste-Hélène sont invités à imaginer les possibilités qui s'ouvrent quand un groupe de personnes diverses est uni autour d'une cause ou d'un objectif commun.

Le Club remettra des prix en argent aux gagnants de chaque école et une trousse à dessin sera attribuée via un tirage à tous les participants.

Réjean Joseph



Encore une fois cette année, les locaux de l'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est se transforment en maison hantée avec son sous-sol offrant un décor lugubre et animé par nos travailleurs et bénévoles.

Nouveauté cette année, un parcours adapté et ludique pour les tout-petits est déjà en préparation pour animer le rez-de-chaussée!

Nous vous attendons en grand nombre le 31 octobre dès 16 h.



Johanne Parent
Agente administrative et marketing Web
Association des Personnes Handicapées du Kamouraska Est Inc.
655 rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél : 418-492-7149 poste 2

SANS TESTAMENT, QUI SERONT VOS HÉRITIERS SI VOUS ÊTES ...

SOURCE ÉDUCALOI

MARIÉ AVEC ENFANTS 1/3 époux et 2/3 à vos enfants *Il faut toujours appliquer d'abord les règles du patrimoine familial et du régime matrimonial.	PAS MARIÉ AVEC ENFANTS 100% enfants *Votre conjoint de fait n'a droit à rien. Parents, frères et sœurs non plus.
MARIÉ AVEC PARENTS, MAIS SANS ENFANT 2/3 époux et 1/3 parents *Si l'un des parents est prédécédé, l'autre parent recueillera sa part. Vos frères et sœurs n'ont droit à rien.	PAS MARIÉ, SANS ENFANT, MAIS AVEC DES PARENTS, FRÈRES ET SŒURS 1/2 parents et 1/2 frères et sœurs *Votre conjoint de fait n'a droit à rien. Si l'un de vos frères et sœurs est mort, sa part ira à ses enfants (vos neveux et nièces).
MARIÉ SANS PARENT NI ENFANT 2/3 époux et 1/3 frères et sœurs *Si l'un de vos frères et sœurs est mort, sa part ira à ses enfants (vos neveux et nièces).	PAS MARIÉ, PAS D'ENFANT ET PAS DE PARENT 100% frères et sœurs *Votre conjoint de fait n'a droit à rien. Si l'un de vos frères et sœurs est mort, sa part ira à ses enfants (vos neveux et nièces).

INVITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi
22 octobre 2025

À 17 heures

425, avenue Patry
Saint-Pascal



Confirmez votre présence à participer à cette rencontre par courriel à ateliersmon-choix@videotron.ca

Pour toute information supplémentaire

418 308-1088

www.mon-choix.org

N.B. La documentation pour l'AGA vous sera envoyée quelques jours avant l'assemblée

ADHÉRER À NOTRE MISSION



NOUS SOMMES UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF (OBNL), RECONNU ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE

DEVENEZ MEMBRE
OU RENOUVELEZ VOTRE ADHÉSION
POUR L'ANNÉE 2025-2026
EN COMPLÉTANT LE FORMULAIRE EN LIGNE

LE COÛT DE LA CARTE DE MEMBRE EST DE 10 \$

VISITEZ NOTRE SITE WEB MON-CHOIX.ORG
POUR PLUS D'INFORMATION SUR NOTRE MISSION ET NOS SERVICES

HEURES D'OUVERTURE

Bibliothèque

Tél : 418 492-2612 #203

Mercredi :

18h30 à 20h00

Bureau municipal

Tél : 418 492-2612

Lundi au jeudi :

9h00 à 12h00

13h00 à 16h00

Vendredi :

Fermé

Poste 201 : Réception

Poste 202 : Travaux Publics

Poste 205 : Direction générale

Poste 220 : Salle municipale

Poste 221 : Agente développement

Fabrique

stbruno@essp.ca

LE TRAIT D'UNION

Devenez membre

Une contribution volontaire de 2\$ par personne vous fait membre 2025-2026 et permet au journal de poursuivre une couverture plus large des enjeux locaux.

Nom (s) : _____

2\$/ pers. =

**RAMONAGE
ÉLAGAGE**

KAMOURASKA

RAMONAGE • ÉLAGAGE
HAIE DE CÈDRE • GOUTTIÈRE

418 318-2846

www.ramoneurkamouraska.com



**Construction
Yves Gosselin**

Entrepreneur général
Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial

9, Route Lauzier
Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Tél.: 418 492-3492
Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51



Thiffany Michaud-
Lavoie

Thiffany_19@outlook.com

581-443-3769

Facebook , Instagram

1 rue dionne St-Bruno de
Kamouraska

Esthétique M.





Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Déneigement résidentiel et commercial

Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église
Saint-Bruno

418-492-7803



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Gilles Beaulieu, *président*
Téléphone : 418 492-7132

Activités et loisirs pour tous



**Club des Belles pistes
du Rocher blanc inc.**

462, rang de la Croix
Saint-Bruno
418 492-7421

Service de restauration

Pistes de ski de fond
Raquettes
ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE



Membre affilié



**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi 9 h à 18 h
Jeudi 9 h à 20 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 13 h

555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234

Téléc. : 418 492-2255

Courriel : 2366proprio@familiprix.ca



**Le Comité d'action
Communautaire inc.**

Roger Lavoie, président



Lunik inc.

**PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX**

510, avenue Martin, C.P. 367
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com



Pneus F.M. inc.

595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375

Mécanique générale
590, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907
point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

*Service de Pneus
Marcel inc.*

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
- agricole



**418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal**

Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire

492-7132

CARON

GRUPE FUNÉRAIRE

353, avenue Chapleau
Saint-Pascal
(Québec) G0L 3Y0
418 492-2222

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

**Repas après les funérailles
Saint-Bruno**

Ghislaine Gagné 418-714-6730
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest,
Saint-Bruno

Fabrique St-Bruno

En tout temps au
418-492-1476

PLACE AUX AÎNÉS



Saint-Bruno
Roger Lavoie, président
Tél. : 492-6702

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
G0L 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.





Dr Germain Dupuis
optométriste

Tél. 418-492-1430
Téléc. 418-492-2832

269, rue Taché, Saint-Pascal
Québec G0L 3Y0

www.centrevisuelstpascal.com

BASIE32
web design impression



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

418 492-2612
www.stbrunokamouraska.ca

Au plaisir de vous rencontrer.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

Transport
Pierre Dionne
R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tél. : **418.852.1222**
Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

Maggie Caron,
audioprothésiste



Clinique auditive
Kamouraska

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE



permis 816

☎ **418 308-1489**

🌐 cliniqueauditivekamou.ca

📍 489, avenue D'Anjou
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0

Depuis 1950
Jean MORNEAU
www.jeanmorneau.com

735, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
418 492-3632

91, boul. Cartier
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4X4
418 860-3632

Bon Automne!

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

📞 418 234-1893 | (Sans frais) 866 774-1893
✉ Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca

CRÉER
DYNAMISER
SOUTENIR

Là pour vous!

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA • BERNARDGENEREUX.CA • 1-855-881-9876



Desjardins
Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

Services en ligne et à distance

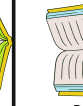


Chez Desjardins, nous restons près
de vous, même à distance.

Découvrez comment faire vos
opérations financières en toute
sécurité, dans le confort de votre
foyer.



Octobre 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
27 : Début de la chasse 28	29	30 Début Zumba	1 	2  Séance du conseil	3 Fin des mises en candidature	4 
5  11 h	6	7 	8  	9	10	11
12	13 Fête de l'Action de grâce	14	15 Inauguration au parc 13 h 	16  La Passerelle "Le testament" Encombrants	17	18 
19  11 h	20	21 	22  	23	24	25 
26  Vote par anticipation	27 Versement de taxe	28	29  	30 La Passerelle "Rencontre interculturelle"	31 Halloween  Maison hantée APHK	1 2  Messe collective

22 octobre: La Passerelle : Dîner lasagne

Atelier Mon Choix : AGA

2 novembre

Mois de la capitapion

